

## Infotech disponible par courrier électronique

Les entreprises peuvent contribuer à la réduction des dépenses publiques tout en se tenant au courant de l'évolution du marché américain des technologies de l'information (dont les télécommunications).

Les missions commerciales canadiennes aux États-Unis publient pour les exportateurs canadiens un bulletin d'information sur ce secteur.

Les agents du Ministère y traitent de sociétés, de techniques, de décisions et d'événements marquants et de perspectives en matière de coentreprises qui intéresseraient les fournisseurs canadiens de ce type de produits et services.

Ce bulletin ne compte que quelques pages et se parcourt rapidement. Nos collaborateurs s'efforcent de traiter des sujets qui intéressent le plus grand nombre de ceux qui évoluent dans le secteur. Vos suggestions et commentaires sont les bienvenus. Le bulletin paraît sous forme imprimée tous les deux mois et est distribué par la poste à près de 1 500 entreprises et organismes canadiens. Il en coûte par exemplaire 2,35 \$ en frais d'édition, de reproduction, de manutention et d'affranchissement.

Pour économiser temps et argent, nous vous proposons de le recevoir par courrier électronique via le réseau Internet. Il vous suffit de nous donner votre permission et de nous fournir votre adresse électronique. Votre boîte aux lettres électronique CompuServe ou autre conviendra tout aussi bien. Le bureau commercial du consulat du Canada à San José, en Californie, regroupe les contributions des différentes missions aux États-Unis et se charge de distribuer le bulletin. Le prochain numéro paraîtra en octobre. Si vous souhaitez le recevoir par courrier électronique, veuillez laisser un message dans la boîte aux lettres électronique de notre bureau de San José ([canadian@shell.portal.com](mailto:canadian@shell.portal.com)) en indiquant votre adresse Internet et si vous souhaitez recevoir le bulletin en français ou en anglais.

## Lignes directrices pour autobus et camions aux Philippines

Le ministère philippin du Commerce et de l'Industrie a rendu publiques ses lignes directrices ayant trait à l'importation de camions et d'autobus d'occasion.

Pour ces deux types de véhicules, le gouvernement philippin a levé les restrictions relatives au modèle et à l'année de fabrication. Cela signifie que n'importe quel modèle de véhicule pourra désormais être importé à condition qu'il ait été certifié en bon état et que les normes pour les gaz d'échappement définies par le Service des véhicules à moteur ou ses unités d'inspection agréées soient respectées.

Seuls les véhicules à usage spécial et les camions à benne basculante et poids lourd avec la direction à gauche peuvent être importés aux Philippines, à l'exception des véhicules à usage

spécial tous terrains dont l'importation est autorisée même s'ils ont la direction à droite. Pour les camions à benne basculante et poids lourd, le poids brut du véhicule doit en outre être d'au moins 18 tonnes.

L'importation d'autobus d'occasion (dont le poids brut est d'au moins 12 tonnes) est également permise pour les modèles avec direction à droite, à condition que le nécessaire de transformation, la colonne de direction et toutes les pièces considérées comme altérables en cours de transformation soient expédiés avec le véhicule.

Le détail des lignes directrices peut être obtenu en se présentant ou en écrivant à la Délégation commerciale des Philippines, 60 Bloor Street West, Suite 409, Toronto M4W 3B8. Tél. : (416) 967-1788/967-1798. Fax : (416) 967-6236.

### Dix ans déjà

## Les exportateurs bénéficient du NEEF

Le programme Nouveaux exportateurs aux États frontaliers (NEEF) qui a connu un grand succès, est maintenant en place depuis déjà dix ans.

Depuis les débuts de ce programme lancé en 1984 à Buffalo, dans l'État de New York, 8 000 exportateurs canadiens, des PME pour la plupart, ont pu bénéficier en un ou deux jours d'une formation intensive en commerce d'exportation. Les frais de participation sont peu élevés. D'excellents programmes ont été mis sur pied par les différents bureaux commerciaux frontaliers du Canada aux États-Unis. On estime que 50 p. 100 des entreprises dont des représentants ont pris part à une mission NEEF se sont lancées dans l'exportation après avoir participé au programme.

En 1994, le programme NEEF a plus que jamais un rôle à jouer dans l'économie canadienne, puisque le gouvernement actuel veut mener une action ciblée sur les PME destinée à les aider à démarrer dans l'exportation... et nous sommes voisins du plus gros marché au monde!

Pour un coût modique, les participants au programme NEEF peuvent apprendre tous les rudiments de l'exportation, dont les divers aspects, tels le transport, le dédouanement et les courtiers en douane, l'assurance-exportation et les réseaux de distribution, sont abordés. Les consulats du Canada aux États-Unis qui organisent des missions NEEF sont ceux de Boston, Buffalo, Détroit, Minneapolis et Seattle.

Pour s'inscrire, contacter le Centre de commerce international le plus proche, situé dans les bureaux d'Industrie Canada.